

LENTILLY URBANISME

La mairie s'engage à atteindre 25 % de logements sociaux d'ici 2025

Vendredi 15 décembre, Nicole Vagnier, maire de Lentilly, et le sous-préfet de Villefranche-sur-Saône, Pierre Castoldi, ont signé un contrat de mixité sociale. L'objectif : rattraper le retard de la commune en production de logements sociaux d'ici 2025.

Au 1^{er} janvier 2016, la commune ne présentait qu'un taux de 8,80 %, malgré la création de 121 nouveaux logements sociaux, soit 79 de plus que l'objectif de rattrapage qui lui avait été assignée pour la période 2014-2016. Un pourcentage encore très éloigné des 25 % imposés par la loi SRU pour toutes les communes de plus de 3 500 habitants au sein d'une unité urbaine telle que Lyon.

Un comité de suivi à venir

Afin de se donner toutes les chances de rattraper son retard, la commune s'est engagée avec l'État pour signer un contrat de mixité sociale : « Le rattrapage a été très important. Ce con-



■ Nicole Vagnier, maire de Lentilly, et Pierre Castoldi, sous-préfet de Villefranche-sur-Saône, ont signé un contrat de mixité sociale, vendredi 15 décembre. Photo Damien MIAGOUX

trat est une façon de tenir compte de cela. Vous êtes sur une pente positive et l'État est là pour vous accompagner. La politique du logement est quelque chose d'important. C'est le cœur de la cohésion sociale », affirme Pierre Castoldi, le sous-préfet de Villefranche-sur-Saône. « Il aura fallu beaucoup de temps et d'échanges pour parvenir à cette signature : deux petites années. Un bilan triennal pour les périodes

2017-2019 et 2020-2022 est défini dans ce contrat. Ce sont donc des engagements programmés », ajoute Nicole Vagnier, maire de Lentilly, avant d'ajouter : « Un comité de suivi, composé de représentants de la Communauté de communes du pays de L'Arbresle (CCPA), de la municipalité et de l'État, sera organisé à minima une fois par an pour s'assurer de la bonne mise en œuvre de ce contrat et du res-

REPÈRES

- **Origine du dispositif**
D'abord expérimenté dans certaines régions, ce contrat a généralisé par une instruction du Premier Ministre aux préfets le 30 juin 2015.
- **Qu'est-ce que c'est ?**
Le contrat précise les moyens qu'une commune s'engage à mobiliser pour atteindre les 25 % d'ici 2025. Il est proposé par le préfet aux communes "carencées". La communauté de communes est signataire, car compétente pour le programme local de l'habitat (PLH) qui fixe des objectifs de production de logements sociaux sur son territoire.

pect des objectifs fixés. » Lentilly est la 8^e des neuf communes "carencées" du Rhône à signer un contrat de mixité sociale. Objectif de la commune ? Créer 127 nouveaux logements sociaux pour 2017-2019.

Damien Miagoux

L'ARBRESLE COMMERCE

Une créatrice à l'honneur au marché du mercredi

Mercredi 13 décembre, Nathalie Frémion présentait exceptionnellement ses créations au marché des producteurs.

Sur son étal, des tableaux composés avec des matériaux de récupération, et des bijoux originaux.

« J'ai récemment pris la décision de me lancer en micro-entreprise pour faire les marchés de créateurs », explique-t-elle.

Parmi ses bijoux, certains éléments insolites

Ce marché en période de fête était donc le premier où elle exposait depuis sa décision de créer son activité. Parmi ses bijoux, certains éléments insolites comme des résistances électroniques ou des circuits imprimés ont été reconvertis en ornements.

« Je travaille avec de la récupération, des capsules de café, des morceaux de carrelage, des composants électroniques, des boutons, mais j'utilise aussi des pièces de céramiques que je fabri-



■ Nathalie Frémion se lance dans la création de bijoux originaux et de tableaux. Photo Sabine LARCHIER

que, des perles et du fil aluminium. »

Décorer des entreprises à partir de leurs déchets

Concernant ses influences, Nathalie Frémion confie : « Je voyage beaucoup, ce qui alimente mon inspiration ». Sa dernière collection de boucles d'oreilles trouve ses racines dans des influences africaines et amérindiennes au niveau des formes et les couleurs. Mais au-delà de la fabrication et de la vente de bijoux, le projet de cet artisan arbreslois est également d'exposer ses tableaux par le biais de sa micro-entreprise, et d'en réaliser sur commande. « J'aimerais proposer à des entreprises de faire des tableaux pour leurs halls à partir de leurs déchets. » Une manière de revaloriser des produits de façon artistique et esthétique, tout en faisant un lien concret avec l'activité de l'établissement.

PRATIQUE Marché des producteurs, mercredi de 14 h 30 à 19 heures, place de la République.